

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Lydie ROUYER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 24 janvier 2024

Délibérations

D_2024_24 : Habitat - attribution des aides – janvier 2024

D_2024_25 : Factures d'eau - dégrèvements

D_2024_26 : Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

D_2024_27 : Travaux eau potable et assainissement – Rue de Nancy à Maron

D_2024_28 : Construction du siège communautaire – Mise en place d'une délégation de paiement

D_2024_29 : Remplacement du système de sécurité incendie de l'Aqua'MM – Mise en place d'une délégation de paiement